

La réforme de l'apprentissage votée définitivement a été adoptée le 1er août 2018 dans le cadre de la loi pour la **liberté de choisir son avenir professionnel**. Ce texte de portée très large vise à **favoriser le développement de la formation professionnelle et l'apprentissage**. Il conforte notamment la fonction tutorale avec la formation du maître d'apprentissage.

Dans ce cadre, le **CFA-EVE** engagé depuis plusieurs années dans la qualité de la formation en alternance, lance en partenariat avec **Engagement Jeunes** et avec le soutien de la **région Ile-de-France**, **TUT'OR une formation express et à distance sur les fondamentaux de la fonction de tuteur en entreprise**.

Le **17 septembre 2018**, la formation sera mise à disposition de tous les tuteurs entreprises des apprenants du CFA-EVE (apprentis et stagiaires de la formation continue) et des entreprises partenaires d'Engagement Jeunes.

Elle est structurée autour de 4 séquences indépendantes avec des vidéos, des textes, des témoignages de tuteurs pour illustrer les propos et un forum. Un QCM clôture chaque séquence et fait l'objet d'une certification finale.

Ce projet de formation a été construit avec **The MOOC Agency**, spécialiste de la digitalisation des formations et a été primé en avril dernier par la région Ile-de-France dans le cadre des **« Trophées franciliens de l'innovation numérique dans le supérieur »**.

#### **A propos du centre de formation des apprentis d'Evry Val d'Essonne (CFA-EVE)**

*Il accueille plus de 2500 jeunes, qui préparent en alternance un diplôme de l'enseignement supérieur Bac+2 à Bac+5. Près de **80 formations sont proposées** dans de nombreuses disciplines. Au cœur du dispositif de l'apprentissage, le CFA-EVE accompagne les jeunes dans leur parcours et fait le lien entre tous les acteurs (région, écoles et universités, apprentis et entreprises).*

#### **A propos d'Engagement Jeunes**

*La plateforme Engagement jeunes permet aux entreprises de **créer automatiquement leurs viviers de jeunes formés, et de partager ceux qu'elles ne peuvent embaucher avec un écosystème de PME, d'ETI mais aussi de grands groupes**. A travers leurs évaluations, les jeunes aident leurs entreprises à **améliorer leurs pratiques, et labellisent les entreprises « jeunes-accueillantes »**. Des dizaines de grandes entreprises ont déjà inscrit ce dispositif dans leurs pratiques, politique RSE et contrats de génération.*

Projet réalisé en partenariat avec :



Engagement Jeunes



Avec le soutien de la Région :

